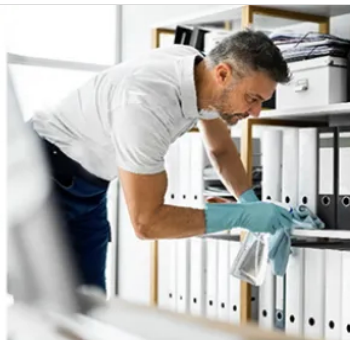


# Faire carrière au Collège de Rimouski

Humain  
ENGAGÉ  
INNOVANT



## Chargé (e) de cours - Techniques d'éducation à l'enfance (FC-2026-124)

Collège de Rimouski

Rimouski, Québec

1 Poste disponible

Publié à l'externe le : 23 juin 2026

Publié à l'interne le : 23 juin 2026

Expire à l'externe le : 3 juillet 2026

Expire à l'interne le : 3 juillet 2026

### DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour donner le cours *Accompagnement de l'enfant dans ses besoins particuliers*.

**Rejoignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !**

- **Établissement d'enseignement :** Cégep de Rimouski
- **Secteur d'enseignement :** Formation continue
- **Discipline :** Techniques d'éducation à l'enfance
- **Programme :** Techniques d'éducation à l'enfance (JEE.0K)
- **Titre du cours :** 322-234-RL Accompagnement de l'enfant dans ses besoins particuliers (60 heures)
- **Session / Année :** Hiver 2027
- **Type de cours :** Théorie et laboratoire
- **Détails du cours :** Cours offert en virtuel synchrone et asynchrone, de jour et de soir. Du 14 décembre 2026 au 5 mars 2027, pause du 21 décembre 2026 au 1er janvier 2027
- **Début de l'affichage :** 2026-06-23

### Nature du travail

La tâche d'une ou d'un chargé(e) de cours à la formation continue comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Élaborer un plan de soutien relatif aux besoins particuliers de l'enfant :

- Considérer la situation de l'enfant.
- Valider le portrait de la situation de l'enfant.
- Choisir les interventions.
- Organiser la mise en place du plan de soutien.

### EXIGENCES

#### Qualifications requises

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) dans une discipline qui relève des sciences humaines, soit :
  - Psychoéducation;
  - Adaptation scolaire et sociale;
  - Éducation préscolaire et élémentaire;
  - Psychologie.
- L'absence de diplôme universitaire pourra être compensée, pour certaines disciplines professionnelles, par un diplôme technique d'études collégiales dans la discipline concernée et cinq (5) années

Entrée en fonction :  
14 décembre 2026

Type d'emploi  
Contrat / Temps partiel

Quarts de travail :  
Jour, Soir

Emplacement  
À distance

Salaire :  
98,97 \$ - 138,12 \$ CAD Taux  
horaire

Syndiqué :  
Oui

#### Documents requis

✓ CV

#### Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

d'expérience professionnelle directement pertinente;

- Posséder une expérience significative d'enseignement ou détenir un diplôme en pédagogie ou s'engager à entreprendre et à compléter une démarche de perfectionnement pédagogique.

#### Autres exigences

- Aptitude à enseigner la majorité des cours de la discipline;
- Maîtrise du français parlé et écrit;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme;
- La connaissance de l'enseignement en mode virtuel est un atout.

#### Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométriques. L'obtention de l'emploi est conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

*La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé, notamment en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.*

*Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse [rh@cegep-rimouski.qc.ca](mailto:rh@cegep-rimouski.qc.ca).*

#### AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Accessibilité aux installations sportives